

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 3 décembre 2015

Nombre de conseillers en exercice : 15
Nombre de présents : 13
Nombre de votants : 13

Convocation transmise le 26 novembre 2015.

L'an deux mil quinze, le trois décembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Sepvret s'est réuni en lieu ordinaire de ses séances, salle de la Mairie de Sepvret, sous la présidence de Patrick CHARPENTIER, Maire.

Présents : Mmes et MM. les conseillers municipaux :
BARC Nathalie, BOUGOUIN Isabelle, BRISSARD Armand, BUTRÉ Sabrina, CHARPENTIER Patrick, CHESNES Dolorès, DUCOURTIEUX Jean-Claude, LIÉTARD Philippe, LINET Michel, MENUET Céline, PARISOT Bertrand, TEXIER Pauline, THIERY Yves.

Absents ayant donné pouvoir :

Absents excusés : *PALLUAULT Delphine, LACOMBE David.*

Secrétaire de séance : *BUTRÉ Sabrina.*

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Ordre du jour :

- ***Conventions,***
- ***Indemnités du comptable,***
- ***Questions diverses.***

I. Conventions

Le transfert de la compétence scolaire à la Communauté de Communes du Mellois le 1er janvier 2016 implique la mise en place de conventions entre la commune et la communauté de communes.

Le Conseil municipal, après en avoir débattu, décide de valider les conventions de mise à disposition à la Communauté de Communes du Mellois ci-dessous :

- Procès-verbal de mise à disposition de biens mobiliers et immobiliers,
- Convention de mise à disposition de services et de remboursement des frais.

Il autorise le Maire à signer les conventions telles qu'elles ont été établies.

Magalie Bailly a accepté de transférer à la Communauté de Communes les 10 heures qu'elle effectue pour effectuer le ménage à l'école.

Il est proposé au conseil qu'un pot soit fait pour inaugurer ce transfert de compétence (date à prévoir fin janvier).

II. Indemnités du comptable

Comme chaque année, le comptable a transmis une demande d'indemnité.

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal décide d'accorder une indemnité de conseil au taux de 50 % pour l'année 2015 soit 197,89 euros (10 votes pour 50 % et 3 votes pour aucune indemnité).

III. Questions diverses

- ***Elections régionales des 6 et 13/12/2015***

La nomination des accesseurs pour le bureau de vote est la suivante :

- Pour l'élection du 06/12/2015, sont nommés : Bertrand Parisot, Yves Thiery et Jean-Claude Ducourtieux.
- Pour l'élection du 13/12/2015, sont nommés : Pauline Texier (en remplacement de Jean-Claude Ducourtieux), Sabrina Butré et Yves Thiery.

- ***Réunion publique à propos du projet des maisons passives***

Il y a eu peu de participants mais la réunion fut très intéressante.
Le permis de construire sera déposé au cours du 1^{er} trimestre 2016.
Le PHPP sera à faire concorder avec la labellisation maison passive.

- ***Repas des aînés (05/12/2015)***

Seront présents pour la distribution des plateaux-repas et des chocolats :

- Sabrina Butré,
- Nathalie Barc,
- Patrick Charpentier,
- Jean-Claude Ducourtieux,
- Michel Linet,
- Yves Thiery.

- ***Vœux du Maire***

Ils auront lieu à la salle des fêtes le vendredi 15 janvier 2016 à 19 heures.
En raison de l'apéritif dinatoire organisé par la Municipalité à cette occasion, le Conseil Municipal, après en avoir débattu, décide d'accorder les dépenses liées à l'achat de produits alimentaires pour la confection des repas, de boissons et accessoires divers.

- ***Réserves Incendie***

Les réserves incendie de Pied Baché et de la Maisonnaire étant en très mauvais état, il conviendra de les remplacer par des poches d'eau (120 m³). Des devis sont en cours. Il faudra reporter cette ligne budgétaire sur l'exercice 2016.

- ***Conseil Communautaire***

En raison du Conseil Communautaire qui se déroulera à la salle des fêtes de Sepvret le lundi 14 décembre 2015, le Conseil Municipal, après en avoir débattu, décide d'accorder les dépenses liées à l'achat de produits alimentaires, de boissons et accessoires divers.

- ***Heures complémentaires effectuées par Magalie Bailly***

Le Conseil Municipal, après en avoir débattu, décide à l'unanimité d'accorder le paiement des heures complémentaires et supplémentaires pour l'agent suivant pour les besoins de service :
Magalie BAILLY – Adjoint Technique 2^{ème} classe.

- ***Etude de sol pour la construction des maisons passives***

Le projet de construction des deux maisons passives sur le lotissement Eco-quartier des Ouzines implique la réalisation d'une étude de sol.
Les devis transmis à la mairie sont étudiés. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de valider le devis d'ALIOS INGENIERIE du 6 octobre 2015 d'un montant de 1 440,00 euros TTC et autorise Le Maire à signer cette proposition financière.

- **Vente des parcelles de l'Eco-quartier**

Le Maire propose que le Conseil Municipal réfléchisse au lancement d'une offre promotionnelle sur la vente des parcelles de l'Eco-quartier (- 25 % ?). Un flyer ou une affiche pourrait être élaboré(e) et être adressé(e) à des constructeurs et agents immobiliers.

- **Location de la salle des fêtes**

Un problème sur une location de la salle des fêtes a été signalé. Le parquet a dû être décapé. Le Maire pense qu'il conviendrait de réfléchir à modifier le sol (vitrification du parquet ou remplacement par du carrelage). Il faut étudier toutes les possibilités. Les modifications pourraient être englobées dans les travaux de rénovation initialement prévus.

- **Rentrée scolaire**

Un conseiller demande sur quels critères sont acceptés les enfants entrant en toute petite section. Il conviendra de revoir le sujet avec la Directrice de l'école.

- **Bibliothèque**

Le questionnaire qui a été réalisé l'année dernière a donné peu de réponses (15 seulement). Les adhérents sont généralement satisfaits des conseils de Maud. La prestation est appréciée par les usagers.

Un créneau d'ouverture de 16h à 18h serait plus adapté mais il convient de voir avec Maud s'il est possible pour elle de changer ses horaires.

Il conviendrait également que Maud affiche ses congés un mois avant pour que le public puisse en être averti suffisamment à l'avance.

- **Voirie**

Des trous sur la route départementale devront être bouchés.

Les caniveaux en centre bourg seront à nettoyer.

La haie longeant la maison de M. et Mme Arondel devra être taillée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures.

Fait et délibéré en séance du 03/12/2015.

Liste des conseillers présents :

Le Maire :

BARC Nathalie

CHARPENTIER Patrick

BOUGOUIN Isabelle

BRISSARD Armand

BUTRÉ Sabrina

CHESNES Dolorès

DUCOURTIEUX Jean-Claude

LIÉTARD Philippe

LINET Michel

MENUET Céline

PARISOT Bertrand

TEXIER Pauline

THIERY Yves